

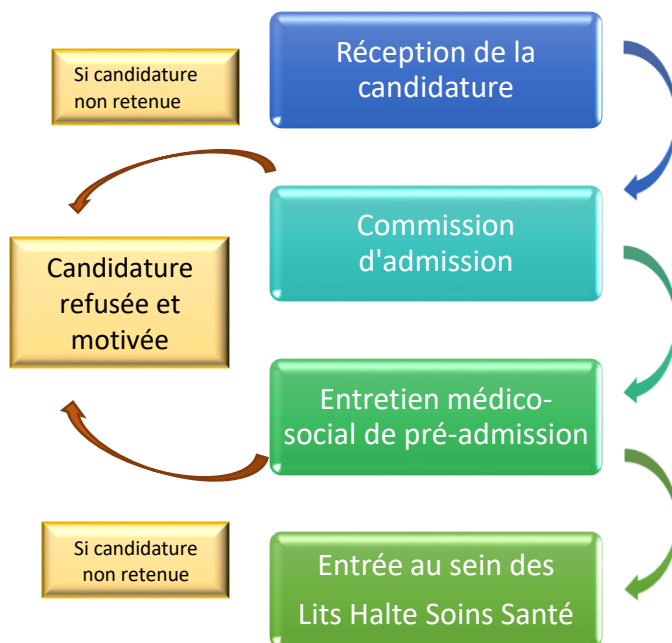
## COMMENT NOUS ADRESSER UNE CANDIDATURE ?

La personne concernée par la demande doit nécessairement être orientée par un partenaire du secteur médico-social ou sanitaire. La demande est formalisée par un dossier type constitué de 3 feuillets :

- Un feuillet social.
- Deux feuillets médicaux.

Ce formulaire est disponible auprès de notre secrétariat au 04 98 10 53 20 ou par mail : [rubino.annegaelle@adsea83.com](mailto:rubino.annegaelle@adsea83.com)

## Procédure d'admission



## COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le secrétariat des LHSS est situé :



Immeuble le Galien  
59, Bd Hyppolite Mège Mouriès  
83300 DRAGUIGNAN

☎ **04 98 10 53 20**  
☎ **04 98 10 53 21**

Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

UNION SOCIALE  
**l'Assurance  
Maladie**

L'UNION   
NOTRE MISSION, VOUS ACCOMPAGNER

# Dispositif LHSS

## ADSEAAV

## Lits Halte Soins Santé



**Pôle Santé Soins Insertion**  
59 Bd Hyppolite Mège Mouriès  
83300 Draguignan  
Tél. : 04.98.10.53.20  
Fax : 04.98.10.53.21  
[rubino.annegaelle@adsea83.com](mailto:rubino.annegaelle@adsea83.com)  
N° SIRET : 775 713 688 00346

## NOS APPARTEMENTS

L'hébergement s'organise sur deux appartements situés au sein de résidences de droit commun, sur la commune de DRAGUIGNAN.

Il s'agit de logements de type T3 et T4, meublés et équipés.

Cette configuration permet de mettre à disposition 5 chambres individuelles, dans le cadre d'une cohabitation. Ils proposent des espaces collectifs, favorisant des temps de partage et de convivialité.

## PERSONNES CONCERNEES

Les Lits Halte Soins Santé accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative ; Dont l'état de santé, est incompatible avec la vie à la rue, mais ne nécessite pas pour autant une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée. Les LHSS ne sont pas dédiés à une pathologie donnée. Extraits du décret N° 2016-12 du 11 janvier 2016.

## NOTRE MISSION

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ADSEAAV et l'Union Associative, le dispositif propose un hébergement de 2 mois renouvelables, en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

Il s'agit d'une prise en charge sanitaire et sociale liée à des soins légers de courte durée.

Cet hébergement vise à favoriser une continuité de soins, un temps de repos afin d'éviter des complications de santé.

Un accompagnement social permet de soutenir la personne dans ses démarches et de proposer une aide à l'insertion.

## NOTRE EQUIPE

**MEDICAL**  
Médecin Responsable  
Infirmière

**SOCIAL**  
Réfèrent social

**VIE QUOTIDIENNE**  
Maitresse de maison  
Aide médico-psychologique

## DIRECTION

Directrice de pôle ADSEAAV  
Chefs de service ADSEAAV / Union Associative

**ADMINISTRATIF**  
Secrétaire



## NOS OBJECTIFS

- ✓ Proposer des soins médicaux et paramédicaux adaptés,
- ✓ Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant l'ouverture ou le maintien des droits,
- ✓ Assurer un accompagnement éducatif sur la gestion du quotidien,
- ✓ Elaborer un projet de sortie individuel en lien avec nos partenaires.